

## RAPPORT DE MODIFICATION CADASTRALE

CADASTRE :	Du Québec
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE :	Richmond
MUNICIPALITÉ :	Danville (Ville)
LOT(S) REMPLACÉ(S) :	4 835 633
LOT(S) CRÉÉ (S) :	5 969 484 et 5 969 485

Le lot 4 835 633 du cadastre du Québec a été créé et mis en vigueur le 10 septembre 2014 lors de la réalisation du plan de rénovation cadastrale. Il a remplacé les lots 1A et 2A du Rang 6 de cadastre du Canton de Shipton.

La présente opération cadastrale a pour objet de donner suite à la demande du propriétaire de rétablir la situation qui existait au moment de la rénovation cadastrale.

Par conséquent, les lots 5 969 484 et 5 969 485 remplacent le lot 4 835 633.

Le lot 5 969 484 correspond à l'ancien lot 1A du Rang 6 du cadastre du Canton de Shipton.

Le lot 5 969 485 correspond à l'ancien lot 2A du Rang 6 du cadastre du Canton de Shipton.

Cette modification cadastrale est faite conformément aux dispositions de l'article 3043, al.3 C.c.Q.

Préparé à Québec

Signé numériquement par Guillaume Devost, a.-g. (matricule 2441)

Minute : 2509 datée du 17 février 2025

Dossier a.-g. : Cas 42